



Compte-rendu
de la réunion Plénière
du Conseil de Quartier
Branly – Boissière
du 2 octobre 2021



10h00
Place Kétanou
34, rue des Roches

Elus et autres personnes invitées	Présent.e.s	Excusé.e.s
Catherine SERRES, Conseillère municipale missionnée aux passerelles de cultures Elue de quartier		
Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances Elu de quartier	X	
Nassera DEFINEL, Adjointe déléguée à la vie des quartiers, aux antennes de quartiers et à la médiation		X
Jean-Pierre FORESTIER, Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne		X
Cyril TEYSSANDIER, Gestionnaire Urbain de Proximité (GUP) du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne		X

Habitant.e.s présent.e.s : 12

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com

Page  Facebook **Conseil de quartier Branly Boissière**

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

- 1. LA « FRICHE DES HAUTEURS » (ACACIA)..... 2**
- 2. L'ASSOCIATION DES RIVERAINS ET DES COMMERÇANTS DE LA BOISSIÈRE, « J'AIME LA BOISSIÈRE »..... 3**
- 3. PRÉSENTATION DE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU COMPOSTEUR PAR L'ASSOCIATION LE SENS DE L'HUMUS (HTTPS://SENSHUMUS.ORG/) 4**
- 4. PAROLE AUX HABITANTS..... 4**

La séance débute à 10 h 30

Il s'agissait de la première plénière organisée depuis le 12/03/2020 en raison des conditions sanitaires et des salles municipales fermées jusqu'en septembre 2021.

Les échanges entre le Conseil de Quartier et les habitants ont néanmoins continué durant ces longs mois, par emails et notre compte Facebook.

Un jeu de piste dans le quartier a été organisé par le CQBB durant l'hiver 2020-2021 _ de nombreux habitants se sont amusés et nous ont remerciés.

La réunion du 2 octobre s'est tenue place Kétanou, sous deux barnums prêtés par l'Antenne, puisque nous ne pouvions disposer d'une salle municipale qu'avec l'obligation de limiter le nombre de participants, et de contrôler le pass sanitaire.

M. Philippe Lamarche, élu de quartier était présent.

12 habitants sont venus échanger avec nous, certains ne sont pas restés les deux heures (et il faisait froid !).

Le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI, Véronique HUMBERT.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

1. La « Friche des Hauteurs » (Acacia)

M. Lamarche a rendu compte d'une réunion, fin septembre, avec les élus concernés et l'association Anima, chargée de planter les quelques 2200 arbres de la pépinière et d'organiser des activités pédagogiques avec les habitants. Selon lui, l'emplacement prévu de la plus grande des pépinières (dans ce qui était alors une zone utilisée par les propriétaires de chiens) pouvait encore être négocié. Les parcelles des jardins familiaux n'étant, a priori, pas toutes occupées, il fallait voir si certaines pouvaient être réattribuées. Un endroit sécurisé pour des barbecues était envisageable, ainsi que de nouveaux jeux pour enfants plus âgés que ceux déjà en place, au sud de la place Colette Lepage.

Une habitante déplore que la surface apparemment restante hors pépinières et « cani-parc » soit très petite pour les habitants du quartier, et déplore qu'il risque de ne rester que des petites parcelles sans un seul arbre, ceci au regard du réchauffement climatique et des canicules toujours plus nombreuses.

Cela inaugurerait un manque de cohérence par rapport à la signature de la ville à la lutte contre le réchauffement climatique, sachant que les pépinières seront interdites au public et ne fourniront pas d'ombre avant qq années (jeunes plans d'arbres). Cela signifierait également qu'il n'y aura aucun espace à l'ombre pour se reposer, se rafraîchir.

Une habitante, propriétaire de chien et utilisatrice de la « zone canine », a rappelé que certains propriétaires, dont elle-même, voulaient conserver l'actuel emplacement pour en faire un vrai « cani-parc », et ne voulaient pas que celui-ci soit installé près des immeubles et des jeux pour enfants, sur le radier récemment découvert (grande dalle de béton, enterrée à 70 cm, sur une partie du terrain qui devait recevoir la grande pépinière).

Des habitants ont demandé si ce radier ne pouvait pas être détruit, ou remblayé, ou aménagé même partiellement pour y planter des arbres aux racines peu profondes. De plus, ce radier pourrait peut-être expliquer la persistance d'inondations dans le parking (inutilisable) d'un des immeubles, ainsi que dans la future crèche (qui n'ouvrira pas de sitôt).

Des habitants proposent que, lors de la réunion de concertation (appelée « Aménagement des espaces publics Boissière Acacia ») du 9 octobre organisée par la Ville, le CQBB ait lui aussi une table pour recueillir les avis des habitants.

M. Lamarche propose de demander un stand pour le CQBB au Service de la Démocratie Participative, mais aussi de proposer un groupe de travail concernant ces aménagements de la friche, avec les associations des habitants du secteur Acacia, Anima, les élus concernés et le CQBB.

Ces échanges expliquent pourquoi les membres du CQBB ont déploré par la suite que le terme de « concertation » ait été utilisé par la Ville, alors qu'une grande partie des aménagements de la Friche était soit déjà décidée, soit le fut plus tard sans tenir compte des demandes des habitants _ notamment l'emplacement et la gestion du « parc canin ».

2. L'association des riverains et des commerçants de la Boissière, « J'Aime La Boissière »

Trois membres de cette association, commerçants sur le boulevard, ont présenté leur association et ses missions.

L'objectif principal de cette association est de favoriser la cohésion entre les commerçants et les riverains du boulevard.

Les problèmes de circulation, de stationnement et d'incivilités les préoccupent particulièrement. Ils travaillent avec les élus municipaux à la tranquillité publique, aux mobilités et au stationnement, ainsi qu'au commerce, pour réfléchir à la création de nouveaux espaces de stationnement et/ou de dépose-minute, mais la Ville veut attendre la mise en service du métro. Celle-ci va démultiplier les problèmes de stationnement en journée...

Pour M. Lamarche, l'installation de places réservées au dépose-minute, avec plots lumineux pour les signaler, est complexe, et les agents-verbalisateurs ne sont pas assez nombreux pour assurer le respect de ces places. De plus, la Ville a « raté le coche » dans la négociation avec l'hôpital de Ville-Evrard (accueil de jour et de nuit pour des enfants et ados), pour l'obliger à avoir des places publiques de parking dans le sous-sol du bâtiment en construction au coin du boulevard Boissière et de la rue Edouard Branly. En fait, il n'y a même pas assez de places dans ce parking (une dizaine en tout !) pour les salariés et les familles...

Mais l'idée est à travailler avec de futurs opérateurs privés et/ou avec l'OPH, dans le cadre de nouvelles constructions sur ou autour du boulevard Boissière.

Les membres de l'association « J'Aime La Boissière » confirment que des caméras de vidéo-surveillance ont été posées fin septembre et devraient être actives dans quelques semaines.

Ils expliquent aussi qu'ils réfléchissent à la constitution d'association et/ou de projet pour le budget participatif, afin de développer la livraison de courses réalisées chez les commerçants du boulevard, à des habitants à mobilité réduite.

Le manque de diversité des commerces est aussi un souci partagé par l'association « J'Aime La Boissière ». Elle est intervenue trois fois déjà pour faire changer la destination des fonds de commerce. Est-Ensemble veut constituer un établissement foncier (peut-être d'économie mixte) pour la préemption des fonds de commerce mis en location, **SI** la proposition du locataire ne permet pas une diversité de l'offre commerciale dans le quartier.

L'association « J'Aime La Boissière » s'inquiète aussi des empiètements de certains commerces sur les trottoirs _ mais elle n'a pas les moyens de les obliger à laisser le passage... Même chose pour le manque d'accès pour les personnes en situation de handicap.

M. Lamarche signale que l'ancien garage Citroën est à vendre, mais le prix très élevé a, à cette date, découragé tous les acheteurs _ dont la Ville, qui aurait pu en faire un parking, exploité pour elle par la société Eiffage.

Une habitante signale qu'une parcelle de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France a été réservée par Nexity, rue E. Branly, à côté de l'impasse Degeyter, mais sans que personne ne sache ce que Nexity veut en faire.

3. Présentation de l'installation d'un nouveau composteur par l'association Le Sens de l'Humus (<https://senshumus.org/>)

Emmanuel nous a présenté l'association, qui compte 10 salariés et est située dans les Murs à Pêches. En plus d'un jardin solidaire, elle développe le compostage dans les quartiers de la ville, où elle a déjà installé 15 composteurs.

Un nouveau composteur a été installé dans notre quartier, dans le nouveau secteur Acacia. Il comprend un bac de dépôt, alimenté par les habitants, un bac de maturation et un 3e bac de matière sèche (= des branches broyées fournies par les Services municipaux). Il fonctionne avec une permanence le samedi matin de 11h30 à 13h.

Un composteur est déjà présent place Jules Verne, en face de l'Antenne de Quartier, mais il ne fonctionne plus réellement. Le Sens de l'Humus est en train de le remettre en service avec l'Antenne.

Est Ensemble peut fournir des « bio-seaux » aux habitants qui en feraient la demande.

Un partenariat serait intéressant avec les petits commerces du quartier, qui pourraient fournir des seaux plastiques avec couvercles, lorsqu'ils réceptionnent des denrées dans ce type de contenant.

En revanche, il n'est pas possible d'installer actuellement ces composteurs sur du bitume (mais uniquement sur de la terre ou de l'herbe) ; il n'est donc pas possible d'en mettre boulevard de la Boissière, comme le proposait l'association « J'Aime La Boissière ». La collecte auprès des commerçants est envisagée, mais les composteurs du Sens de l'Humus ne peuvent pas traiter de gros volumes. De plus, le compost produit serait surabondant ; il faudrait une convention avec la Ville pour qu'il soit utilisé pour les espaces verts et les parcs.

Actuellement, le compost produit est utilisé par les habitants qui collectent et amènent leurs déchets, pour leurs jardins _ et le surplus est donné aux Jardins familiaux.

4. Parole aux habitants

Des procédures administratives sont en cours contre Ville-Evrard, menées par des habitants voisins, car la hauteur du bâtiment ne respecte pas ce qui avait été annoncé (6 étages au lieu de 3 !), et les dégâts causés par les travaux aux murs des maisons mitoyennes ne sont pas réparés.

Un arpentage est prévu dans le quartier par l'élue à la tranquillité publique, Mme Bertin, et l' élu à la Ville Zéro déchet, à l'économie circulaire, à la propreté et aux composteurs collectifs, M. Di Gallo_ mais pas de date à ce jour.

La collecte des déchets verts par Est Ensemble est toujours aussi incohérente, sous prétexte que dans certaines rues du quartier, le ramassage des poubelles marron se fait 3 fois/semaine et celle des poubelles jaunes 2 fois...

Les présents ne comprennent pas cette « raison » invoquée, et insistent pour que les élus de quartier/l'Antenne refasse un point avec Est Ensemble.

La séance est levée vers 12h30.